

MINISTRE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES

BURKINA FASO
Unité – Progrès - Justice

CONSEIL NATIONAL DE LA STATISTIQUE

SECRETARIAT PERMANENT DU CONSEIL
NATIONAL DE LA STATISTIQUE



DEUXIEME SESSION ORDINAIRE DE L'ANNEE 2008
DU CONSEIL NATIONAL DE LA STATISTIQUE (CNS)

RAPPORT GENERAL

Février 2009

SIGLES ET ABBREVIATIONS

ARC-SSN : Appui au renforcement des capacités du Système statistique national

CNS : Conseil national de la statistique

CSLP : Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté

DGTCP : Direction générale du Trésor et de la comptabilité publique

DGTTM : Direction générale des transports terrestres et maritimes

INSD : Institut national de la statistique et de la démographie

ISSP : Institut supérieur des sciences de la population

MEF : Ministère de l'économie et des finances

OMD : Objectifs du millénaire pour le développement

PSN : Programme statistique national

RGA : Recensement général de l'agriculture

RGPH : Recensement général de la population et de l'habitation

RIC : Recensement industriel et commercial

RSN : Rapport statistique national

SDS : Schéma directeur de la statistique

SP-CNS : Secrétariat permanent du Conseil national de la statistique

SSN : Système statistique national

ST-CNS : Secrétariat technique du Conseil national de la statistique

Introduction

L'an deux mille huit et le 09 décembre, s'est tenue à partir de 9 heures, dans la salle de conférence de l'ex Caisse générale de péréquation (CGP), la deuxième session ordinaire du Conseil national de la statistique (CNS) de l'année 2008.

Présidée par Madame Marie-Thérèse DRABO/KEITA, Ministre Déléguée auprès du Ministre de l'économie et des finances (MEF), Chargée du Budget, représentant le Président du Conseil national de la statistique, secondée par Messieurs Dieudonné VEBAMBA, Secrétaire permanent du Conseil national de la statistique (SP-CNS) par intérim et Bamory OUATTARA, Secrétaire technique du CNS (ST-CNS) et Directeur général de l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD), cette session a connu la participation d'une centaine de représentants de structures membres du CNS ainsi que des Partenaires techniques et financiers (voir liste des participants en annexe).

Cette session avait à l'ordre du jour les cinq (5) points suivants :

1. Examen et adoption de la Feuille de route (FdR) pour l'élaboration du Schéma directeur de la statistique (SDS) 2010-2015 ;
2. Etat d'exécution du Programme statistique national (PSN) 2008 et orientations pour l'élaboration du PSN 2010 ;
3. Lancement des travaux d'élaboration du Rapport statistique national (RSN) 2008 et du PSN 2010 ;
4. Etat d'avancement du Recensement général de la population et de l'habitation (RGPH 2006) et du Recensement général de l'agriculture (RGA 2006-2010) ;
5. Divers.

La session s'est déroulée suivant les trois grandes étapes ci-après :

- la cérémonie d'ouverture de l'atelier, présidée par Madame la Ministre Déléguée ;
- les travaux en plénière, dirigés par le Directeur général de l'Institut national de la statistique et de la démographie (DG/INSD) ;
- la cérémonie de clôture dirigée par le DG/INSD.

De la cérémonie d'ouverture

Avant de prononcer son discours, Madame DRABO a invité les participants à observer une minute de silence à la mémoire de tous nos collègues décédés récemment, qu'ils soient de l'INSD ou des autres structures du Système statistique national (SSN), et plus particulièrement à la mémoire de Monsieur Moussa François ZOUNGRANA, SP-CNS décédé le 15 novembre 2008.

Enchaînant avec son discours, Madame DRABO tout en soulignant l'esprit de sacrifice et d'abnégation au travail de Monsieur Moussa François ZOUNGRANA, n'a pas manqué de rappeler que l'intéressé oeuvrait à réorganiser notre SSN lorsqu'il a été subitement frappé par la mort.

Toujours en guise de rappel, elle a évoqué successivement : l'examen et l'adoption du Rapport statistique national 2007 (RSN 2007) et du Programme statistique national 2009 (PSN 2009) ; le lancement d'un nouveau et important chantier en l'occurrence l'élaboration du deuxième Schéma directeur de la statistique pour la période 2010-2015 (SDS 2010-2015) lors de la précédente session du 13 juin 2008; la tenue des deux (2) sessions ordinaires statutaires du CNS et celle d'une session extraordinaire en mars 2008 ; le fonctionnement normal des Commissions spécialisées à travers leurs réunions tenues notamment pour l'examen des autorisations préalables ou visas statistiques.

Ensuite, Madame DRABO a évoqué entre autres : (i) les importants résultats favorables au développement de la statistique qui ont marqué les années de mise en œuvre du SDS 2004-2009 tels que les acquis en matière de réformes institutionnelles, le renforcement des capacités humaines et logistiques, la mise en place de services statistiques dans certains ministères et la déconcentration de l'INSD ; (ii) les importants défis restant à relever malgré les grandes mutations de notre appareil statistique au cours des deux dernières décennies tels que : la poursuite de l'amélioration des performances de la coordination statistique ; l'amélioration de la production statistique, en particulier par l'exploitation des données administratives ; l'amélioration de la qualité de la production statistique en terme de fiabilité, ponctualité, couverture et diffusion ; le développement des services statistiques au niveau régional ; l'amélioration et la sécurisation des conditions de financement des opérations statistiques.

Parlant toujours du financement des opérations statistiques, elle a dit que le Gouvernement, pour sa part, poursuivra ses efforts dans le financement et l'accompagnement du SSN pour faciliter la mise à disposition de l'information statistique nécessaire, et qu'à cet égard, il a déjà fait siennes les recommandations majeures issues des sessions du CNS, à savoir, l'institutionnalisation de certains recensements et enquêtes afin de les rendre obligatoires par des textes législatifs et réglementaires et la mise en place d'un Fonds de développement de la statistique (FDS) qui servira à financer la statistique de façon durable.

Pour terminer, Madame la Ministre Déléguée a renouvelé ses encouragements aux membres du CNS qui ont toujours répondu présents aux assises de ladite structure, et adressé, ses remerciements à tous les partenaires qui ne cessent de nous accompagner pour le développement de la statistique au Burkina Faso.

Des travaux en plénière

Examen et adoption de la Feuille de route (FdR) pour l'élaboration du Schéma directeur de la statistique (SDS) 2010-2015

Dans cette première présentation, Monsieur Bamory OUATTARA, Directeur général de l'INSD, a évoqué respectivement le contexte, les activités menées et à mener et le mode général d'organisation.

Le contexte est marqué, d'une part, par le décret n°2007-741/PRES/PM/MEF du 19 novembre 2007 portant attribution, organisation et fonctionnement du Système statistique national, et, d'autre part, par l'élaboration et l'adoption en 2003, du premier Schéma directeur de la statistique qui constitue un document de cadrage des activités statistiques sur la période 2004-2009. Ce document a été revu et révisé à mi-parcours pour tenir compte des points insuffisamment traités dans sa version initiale. Il a ensuite été adopté en septembre 2007 par le CNS avec un nouveau plan d'actions 2007-2009.

Malgré les principaux acquis de ce premier SDS, des faiblesses telles que l'insuffisance de la politique de ressources humaines, l'absence d'harmonisation des concepts, normes et méthodologies, l'archivage numérique quasi inexistant des données et l'inadéquation entre l'offre d'information et la demande demeurent, et nécessitent d'être surmontées. D'où la nécessité d'élaborer un second Schéma directeur de la statistique pour la période 2010-2015 (SDS 2010-2015), qui va tenir lieu de cadre stratégique de référence et qui va s'appuyer sur un diagnostic précis et sans complaisance pour définir une vision, fixer des objectifs et arrêter des plans d'actions pluriannuels qui permettront d'atteindre les objectifs fixés.

Dans l'optique d'opérationnaliser l'élaboration dudit SDS, un document appelé Feuille de route, a été préparé par le SP-CNS, sur instruction du CNS (au cours de sa première session ordinaire de juin 2008). L'objectif de cette Feuille de route est de décrire le processus d'élaboration et d'adoption du SDS 2010-2015 qui sera conduit jusqu'en décembre 2009. Elle définit le cadre institutionnel et le dispositif organisationnel, les activités à mener, le chronogramme, les moyens à mobiliser et les produits attendus.

Parmi les activités à mener sous la responsabilité du SP-CNS, on compte celles qui précéderont le démarrage du processus telles que le recrutement des consultants nationaux, les échanges avec les partenaires pour la mise à disposition de l'expertise internationale, la mobilisation des ressources financières et la préparation de la feuille de route à soumettre au CNS lors de sa deuxième session de 2008.

A ce jour, la Feuille de route finalisée est soumise à l'examen de la deuxième session. La mobilisation des financements est en cours et est prometteuse. Un (1) consultant national est sur le point d'être recruté. Quelques Partenaires techniques et financiers (PTF) soutenant la statistique au Burkina (UE, Suède, BM, FMI, PNUD, ...) ont été déjà rencontrés en vue de mobiliser leur appui à l'élaboration du SDS. La liste des opérations ayant reçu l'autorisation préalable ou visa statistique a été dressée. Un certain nombre de documents ont déjà été rassemblés à l'usage des consultants, nationaux et internationaux (sous formats papier et sous format électronique pour constitution d'un CD-Rom).

Par ailleurs, et sous la responsabilité du Secrétariat technique, il est prévu qu'un certain nombre de travaux soient effectués de telle sorte que leurs résultats soient disponibles dès le début des travaux sur l'élaboration du diagnostic, soit à la fin février 2009. Ces travaux vont de la mise à jour de l'état des lieux descriptif du SSN qui avait été dressé en 2007 à la réalisation de l'étude sur la « satisfaction et besoins des utilisateurs en mettant en évidence les besoins régionaux » en passant par la préparation de la conduite d'un recensement des personnels du SSN par l'utilisation d'une fiche individuelle de renseignements.

Les étapes ultérieures sont respectivement : (i) « l'établissement du diagnostic du SSN et du bilan du SDS 2004-2009 » ; (ii) « La définition d'une vision et des stratégies » ; (iii) « l'établissement du programme d'actions pour la période 2010-2015 ».

Pour l'étape (i) d'une durée de quarante cinq (45) jours ouvrables, le consultant recruté devra :

- étudier la satisfaction des utilisateurs en regard des produits et services statistiques qui leur sont actuellement proposés par le SSN et la satisfaction des besoins des politiques en cours, principalement pour le suivi du CSLP, des OMD, des politiques sectorielles et des politiques d'intégration régionales (CEDEAO, UEMOA, Union africaine, etc.) ;
- étudier les processus et les ressources que les producteurs mettent en œuvre pour la production et la diffusion des données statistiques auprès des utilisateurs.
- faire en ce qui concerne le SDS 2004-2009, le bilan de la mise en œuvre du SDS au cours de la période 2004-2008 en prenant en compte les activités programmées et non programmées. A cette fin, il aura intérêt à exploiter respectivement, le bilan du SDS révisé en septembre 2007, le Rapport statistique national 2007 et le Programme statistique national 2009.

Pour l'étape (ii) d'une durée d'un (1) mois, deux (2) consultants devront définir :

- une vision de l'évolution de la mission et de la structure du SSN ;
- les objectifs prioritaires (stratégiques) de résultats que la statistique devra avoir atteints à l'horizon 2015 ;
- les produits et services statistiques qui devraient permettre d'atteindre les objectifs de résultat retenus ;
- les moyens indispensables dont le SSN devrait être doté durablement pour produire et livrer les produits et services statistiques identifiés ;
- les stratégies de renforcement des capacités pour, partant de la situation constatée en 2009, atteindre durablement et progressivement en 2015 le niveau des moyens indispensables pour atteindre les résultats retenus.

Dans la troisième (iii) étape, d'une durée de trois (3) mois, les consultants sont tenus de proposer une articulation des différentes actions à entreprendre et un calendrier de réalisation des opérations statistiques en tenant dûment compte des prévisions de mise à disposition des ressources financières et humaines cohérentes avec les stratégies de renforcement des capacités retenues. Le programme d'actions portera sur les produits statistiques retenus comme stratégiques pour la formulation et le suivi des politiques nationales : publication des résultats d'enquêtes et de recensements, d'annuaires statistiques et de tableaux de bord, publications des données sectorielles annuelles et infra annuelles, etc. C'est à cette étape que doivent être arrêtés le dispositif et les modalités de mise en œuvre du SDS.

Le mode général d'organisation se caractérise d'une part, par un cadre institutionnel et, d'autre part, par un dispositif organisationnel.

Le cadre institutionnel est conforme au partage des responsabilités arrêté par la réglementation statistique et repose sur la distinction traditionnelle entre un maître d'ouvrage (le Gouvernement), un maître d'ouvrage délégué (le Ministre chargé de la statistique, le Ministre de l'économie et des finances), un maître d'œuvre (le Conseil national de la statistique) et un maître d'œuvre délégué (Secrétariat permanent).

Le dispositif organisationnel comprend outre les instances précédemment mentionnées, les éléments ci-après :

- les cinq Commissions spécialisées chargées du suivi des questions relevant de l'activité et des missions du Conseil ;
- le Secrétariat technique du Conseil assuré par l'INSD et chargé d'apporter un appui, en tant que de besoin, au Secrétariat permanent ;
- les consultants nationaux ;
- l'assistance technique résidente et internationale ;
- les partenaires représentés au Burkina Faso.

Débats sur la Feuille de route

Les débats à l'issue de la présentation de la Feuille de route se sont focalisés sur :

- la période d'intervention de l'assistance internationale ;
- la date de lancement de la mise en œuvre du SDS 2010-2015 ;
- la disponibilité du financement ;
- la nécessité de systématiser la question institutionnelle au niveau du SSN ;
- l'éventuelle nécessité de créer des Commissions ad hoc ;
- la prise en compte des structures déconcentrées, eu égard au budget ;
- le rôle de l'assistance technique : en quoi consiste-il.

Les éléments de réponses suivants ont été apportés.

L'assistance internationale intervient vers la fin des travaux des consultants nationaux pour qu'ensemble avec le Secrétariat permanent et le Secrétariat technique, ils puissent finaliser les documents d'étapes avant leur soumission au Conseil.

Le lancement de la mise en œuvre du SDS 2010-2015 interviendra dès la fin de son élaboration, en décembre 2009.

Le budget de l'élaboration du SDS n'est pas encore totalement bouclé, mais il y a des solutions alternatives avec la seule intervention de cadres nationaux de l'INSD et du SP-CNS.

En ce qui concerne l'ancrage institutionnel, la création de Directions statistiques est subordonnée à la disponibilité des ressources humaines et financières au sein des Ministères.

Afin de ne pas multiplier les Commissions ad hoc, il est prévu de travailler dans le cadre des Commissions spécialisées du CNS.

La prise en charge des structures déconcentrées par rapport au Fonds de développement de la statistique, en cours de création, n'est pas à l'ordre du jour pour l'instant.

L'assistance technique sous différentes formes (AFRISTAT, Paris21 et assistance technique résidente) doit appuyer les structures nationales dans l'élaboration du SDS.

Etat d'exécution du Programme statistique national 2008 et orientations pour l'élaboration du PSN 2010

Monsieur Dieudonné VEBAMBA, Secrétaire permanent du CNS par intérim, a dressé le bilan d'exécution des activités programmées dans le PSN 2008 :

- **Les opérations d'envergure** : RGPH ; Enquête rénovation des prix ; RGA ; RIC IV ; Comptes pilotes de l'Environnement ; ...
- **Les activités courantes** : Fonctionnement des CS ; Disponibilité des comptes nationaux 2004-2005 ; Prix (IHPC) ; Annuaires de l'INSD et des autres structures.
- **Perspectives** : SDS 2010-2015 ; Fin RGA ; Enquête sur le secteur informel ; Observatoire de l'ISSP à Ouagadougou.

Débats sur le PSN 2008

S'agissant de la présentation sur l'état d'exécution du PSN 2008, les préoccupations soulevées ont surtout porté, d'une part, sur la période d'exécution de l'Observatoire de Ouagadougou, et d'autre part, sur des éclaircissements sur le Recensement industriel et commercial (RIC), l'Enquête sur l'Indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) et l'Enquête sur le secteur informel (1-2-3).

Sur le premier point, Monsieur Dieudonné OUEDRAOGO, Directeur de l'Institut supérieur des sciences de la population (ISSP), a répondu que l'étude a démarré en 2008 pour une durée de cinq (5) ans.

En ce qui concerne les trois opérations sus-citées, des précisions les entourant ont été respectivement fournies par Monsieur Placide SOME de la Direction des études économiques (DEE), Monsieur Michel KONE, Directeur des statistiques générale (DSG) et Monsieur Alain BRILLEAU, Chef de file du projet d'Appui au renforcement des capacités du Système statistique national (ARC-SSN).

Lancement des travaux d'élaboration du RSN 2008 et du PSN 2010

Le DG/INSD a fait savoir aux membres du CNS que ce point de l'ordre du jour est un élément d'information. Il s'agit de profiter de l'opportunité que cette session nous offre pour lancer officiellement les travaux d'élaboration du RSN 2008 et du PSN 2010.

Après avoir déploré les non réponses de certaines structures du SSN, il a insisté sur la nécessité que toutes les structures puissent œuvrer de telle sorte que l'activité de programmation soit une contrainte pour elles.

Enfin, le DG/INSD a rappelé la nécessité pour chaque structure de faire parvenir son programme statistique annuel 2010 avant l'examen du budget annuel, faute de quoi, l'inscription budgétaire des activités statistiques pourrait être hypothéquée.

Le SP-CNS par intérim a interpellé les structures à propos de la communication des noms des correspondants du CNS à désigner.

Etats d'avancement du RGPH 2006 et du RGA 2006-2010

RGPH 2006

Monsieur Hamissou KANO, Directeur de la démographie et Directeur technique de l'opération, a présenté une synthèse de l'opération. Il a évoqué successivement les éléments suivants :

- Les travaux préparatoires du RGPH 2006 (cadre institutionnel, document de projet, élaboration des documents techniques, cartographie censitaire, recensement pilote, sensibilisation et impression des documents) ;
- La formation du personnel ;
- Le dénombrement de la population ;
- L'Enquête post-censitaire ;
- Le traitement des données ;
- Les phases en cours et à venir (analyse thématique des résultats, publication et dissémination des résultats).

Il a terminé sa présentation en déclinant les principaux résultats définitifs.

RGA

La présentation sur le RGA a été faite par Monsieur Moussa KABORE, Directeur des statistiques agricoles. Le présentateur a structuré son intervention de la manière suivante :

- Les enjeux du RGA ;
- Le dispositif organisationnel ;
- La méthodologie ;
- Le chronogramme d'exécution ;
- Les premiers résultats ;
- Les perspectives.

Divers

Le DG/INSD a informé les participants que, suite à une correspondance adressée au DGTCP, un comité a pu être mis en place pour travailler sur le Fonds de développement de la statistique (FDS).

De la cérémonie de clôture

En guise de cérémonie de clôture, le DG/INSD a, au nom du Président du CNS, adressé ses remerciements aux représentants des structures membres du CNS pour leur participation, en particulier pour l'adoption de la FdR pour l'élaboration du SDS 2010-2015.

Avant de souhaiter un bon retour aux participants, le DG/INSD a, d'une part, rappelé qu'en ce qui concerne le RSN 2008 et le PSN 2010, le processus doit être entamé en raison de son importance comme plaidoyer pour le financement des activités statistiques, et, d'autre part, apprécié à leur juste valeur, les interventions sur le RGPH et le RGA.

Conclusion et recommandations

Le nombre de participants à cette deuxième session ordinaire du Conseil national de la statistique de l'année 2008 montre de manière indéniable l'intérêt manifesté par les structures membres du CNS pour un développement harmonisé de la statistique au Burkina.

L'adoption de la Feuille de route pour l'élaboration du SDS 2010-2015 est le début d'un long processus qui aboutira au document de cadrage de l'ensemble des activités statistiques pour la période 2010-2015.

Deux recommandations ont été adressées au Gouvernement :

- Sur la nécessité de l'élargissement de l'indemnité spéciale à tous les statisticiens et démographes œuvrant dans les autres structures statistiques publiques ;
- Sur la recherche de financement des dernières phases du RGA.

ANNEXES

- 1- TERMES DE REFERENCE
- 2- PROJET D'ORDRE DU JOUR
- 3- PROJET DE PROGRAMME
- 4- DISCOURS D'OUVERTURE DU MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
- 5- PRESENTATION DE LA FEUILLE DE ROUTE (FDR) POUR L'ELABORATION DU SCHEMA DIRECTEUR DE LA STATISTIQUE (SDS) 2010-2015
- 6- PRESENTATION DE L'ETAT D'EXECUTION DU PSN 2008 ET PERSPECTIVES 2010
- 7- PRESENTATION DE L'ETAT D'AVANCEMENT DU RGPH 2006
- 8- PRESENTATION DE L'ETAT DE MISE EN ŒUVRE DU RGA 2006-2010
- 9- LISTE DES PARTICIPANTS

ANNEXE 1

**MINISTERE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES**

SECRETARIAT GENERAL

**SECRETARIAT PERMANENT DU CONSEIL
NATIONAL DE LA STATISTIQUE**

BURKINA FASO
Unité -Progrès- Justice

**TERMES DE REFERENCE
DE LA DEUXIEME SESSION ORDINAIRE
DU CONSEIL NATIONAL DE LA STATISTIQUE**

09 Décembre 2008

Décembre 2008

I - CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le décret n° 741- /PRES/PM/MEF du 19 novembre 2007 portant attributions, organisation et fonctionnement du Système statistique national (SSN) stipule que le Conseil national de la statistique (CNS) se réunit deux fois par an en session ordinaire, et en session extraordinaire en tant que de besoin, sur convocation de son Président. La première session se tient au mois d'avril et la deuxième au mois de novembre. La deuxième session examine notamment le rapport sur l'état d'exécution du Programme statistique national (PSN) en cours et donne des orientations pour la préparation du projet de Programme statistique national devant être adopté au mois d'avril suivant.

Ainsi, la deuxième session ordinaire du Conseil prévue pour le 09 décembre 2008, fera l'état d'exécution du PSN 2008 et donnera des orientations pour l'élaboration du PSN de l'année 2010, première année de mise en œuvre du second Schéma directeur de la statistique (SDS) actuellement en cours d'élaboration.

Lors de la première session ordinaire du 13 juin 2008, le Conseil avait donné mandat au Secrétariat permanent du Conseil national de la statistique (SP-CNS), de finaliser la feuille de route pour l'élaboration du SDS 2010-2015, de lancer les travaux préparatoires y relatifs et de rendre compte à la session de décembre 2008. Le processus d'élaboration du SDS 2010-2015 comprend la réalisation de l'état des lieux et du bilan du SDS 2004-2009 en fin décembre 2008, la définition des objectifs stratégiques et l'établissement du programme d'actions. L'adoption de ce document par le Gouvernement doit impérativement intervenir avant la fin 2009. Ce second SDS sera élaboré selon un processus participatif avec la sollicitation des Commissions spécialisées et du Conseil national de la statistique.

Cette session du Conseil national de la statistique sera aussi l'occasion d'informer le Conseil sur les résultats des deux activités d'envergure que sont le Recensement général de la population et de l'habitation de 2006 (RGPH 2006) et le Recensement général de l'agriculture (RGA).

II - OBJECTIFS

La deuxième session ordinaire du CNS vise essentiellement les objectifs suivants :

- Disposer d'une feuille de route pour l'élaboration du SDS 2010-2015 ;
- Faire l'état d'exécution du Programme statistique national (PSN) 2008 et donner des orientations pour l'élaboration du PSN 2010 ;
- Lancer les travaux d'élaboration du Rapport statistique national (RSN) 2008 et du PSN 2010 ;
- Informer le Conseil de l'avancée du RGPH2006 et du RGA.

III - RESULTATS ATTENDUS

Les principaux résultats attendus de cette deuxième session ordinaire sont :

- Disposer d'une feuille de route amendée et adoptée ;
- Informer le Conseil sur l'avancée des travaux du RGPH et du RGA ;
- Lancer les travaux d'élaboration du RSN 2008 et du PSN 2010.

IV - PERIODE ET LIEU

La deuxième session ordinaire est prévue pour se dérouler **le mardi 09 décembre 2008 dans la salle de réunion de la Direction générale de péréquation (C.G.P.)**.

V.- PARTICIPANTS

Cette session ordinaire du CNS verra la participation des membres du Conseil national de la statistique et de certains producteurs et utilisateurs de données statistiques. Les partenaires techniques et financiers impliqués dans le développement du Système statistique national ont été également invités.

VI - ORGANISATION ET DEROULEMENT DE LA SESSION

La session se déroulera en plénière.

Les discussions sur la feuille de route se focaliseront sur les amendements de fond. Les amendements de forme consignés par écrit, seront reversés aux rapporteurs.

Pour les autres points à l'ordre du jour, une présentation succincte sera faite suivie de séances de questions.

ANNEXE 2

DEUXIEME SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL NATIONAL DE LA STATISTIQUE

Mardi, le 09 décembre 2008

(Salle de conférence CGP)

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Examen et adoption du projet d'ordre du jour ;
2. Examen et adoption de la feuille de route pour l'élaboration du Schéma directeur de la statistique (SDS) 2010- 2015 ;
3. Etat d'exécution du Programme statistique national (PSN) 2008 et orientations pour l'élaboration du Programme statistique national 2010 ;
4. Lancement des travaux d'élaboration du Rapport statistique national (RSN) 2008 et du PSN2010 ;
5. Etat d'avancement du Recensement général de la population et de l'habitation (RGPH2006) et du Recensement général de l'agriculture (RGA2006-2010) ;
6. Divers

ANNEXE 3

DEUXIEME SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL NATIONAL DE LA STATISTIQUE

Mardi, le 09 décembre 2008

(Salle de conférence CGP)

PROJET DE PROGRAMME DE TRAVAIL

- | | |
|--------------------------|--|
| 8 H 30 - 9 H 00 | : Accueil des participants |
| 9 H 00 - 9 H 15 | : Annonce du déroulement de la cérémonie |
| | : Mot de bienvenue de Monsieur le Ministre de l'économie et des finances |
| | : Examen des projets d'ordre du jour et de programme de travail |
| 9 H 15 - 9 H 30 | : Présentation de la feuille de route du SDS |
| 9 H 30 - 9 H 45 | : Pause café |
| 9 H 45 - 10 H 30 | : Examen et adoption de la feuille de route |
| 10 H 30 - 10 H 45 | : Présentation de l'état d'exécution du PSN2008 et des orientations pour le PSN 2010 |
| 10 H 45 - 11 H 15 | : Lancement des travaux d'élaboration du RSN2008 et du PSN2010 |
| 11 H 15 - 11 H 45 | : Présentation de l'état d'avancement du RGPH 2006 et du RGA 2006-2010 |
| 11 H 45 - 12 H 00 | : Conclusion des travaux et discours de clôture |
| 12 H 00 | : Déjeuner. |

ANNEXE 4
DEUXIEME SESSION ORDINAIRE DE 2008
DU CONSEIL NATIONAL DE LA STATISTIQUE
DISCOURS D'OUVERTURE

PRONONCE PAR LE PRESIDENT DU CONSEIL NATIONAL DE LA STATISTIQUE

Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement,

Mesdames et Messieurs les représentants des Partenaires techniques et financiers,

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil national de la statistique,

Honorables invités, Mesdames et Messieurs,

Je ne saurai commencer mon intervention sans saluer la mémoire de **Monsieur Moussa François ZOUNGRANA**, précédemment Secrétaire permanent du Conseil national de la statistique (SP-CNS), et arraché à nous, le samedi 15 novembre 2008.

Brillant Statisticien-Economiste, **Monsieur ZOUNGRANA**, dès sa prise en fonction le 21 décembre 2007, s'était résolument engagé dans la réorganisation de notre Système statistique national. En moins d'une année à la tête du SP-CNS, il avait déjà acquis notre confiance ainsi que celle des décideurs et partenaires techniques et financiers.

Aussi, avant le démarrage de nos travaux, je vous invite à observer une minute de silence à la mémoire de l'illustre disparu. **Je vous remercie.**

Chers invités, Mesdames et Messieurs,

Le 13 juin 2008, faut-il le rappeler, s'est tenue la première session ordinaire du Conseil national de la statistique. A cette occasion, il nous avait été donné de prendre contact avec nous-même et les tâches qui sont désormais les nôtres dans la conduite des affaires de notre système statistique national. Pendant cette session, nous avons spécifiquement examiné et adopté le rapport statistique national 2007 et le programme statistique national 2009. Nous avons également lancé un nouveau et important chantier

concernant l'élaboration du deuxième Schéma directeur de la statistique (SDS) pour la période 2010-2015.

Aujourd'hui, je voudrais souhaiter à toutes et à tous, la bienvenue à notre deuxième session ordinaire de l'année 2008, au cours de laquelle nous allons débattre d'importantes questions liées à la programmation et mise en œuvre des activités statistiques. Nos travaux seront essentiellement axés sur :

1. l'examen et adoption de la feuille de route pour l'élaboration du SDS 2010-2015 ;
2. l'état d'exécution du Programme statistique national 2008 et les directives pour l'élaboration du Programme statistique national 2010 ;
3. le lancement des travaux d'élaboration du Rapport statistique national 2008 et du Programme statistique national 2010 ;
4. l'état d'exécution des deux opérations statistiques d'envergure que sont le Recensement général de la population et de l'habitation (RGPH-2006) et le Recensement général de l'agriculture (RGA 2006-2010).

Mesdames et Messieurs,

D'importants résultats favorables au développement de la statistique ont marqué les années de mise en œuvre du SDS 2004-2009. Il s'agit particulièrement des acquis en matière de réformes institutionnelles, renforcement des capacités humaines et logistiques, mise en place de services statistiques dans certains ministères, et déconcentration de l'INSD.

Pour ce qui est spécifiquement de notre instance : le CNS, l'année 2008 a été marquée par la tenue des (2) sessions ordinaires statutaires et celle d'une session extraordinaire en mars. Nos Commissions spécialisées fonctionnent normalement également, notamment à travers l'examen des autorisations préalables ou visas statistiques.

Tout cet environnement a été favorable à la production et au partage de l'information statistique qui ont connu une amélioration significative, quant bien même l'objectif de satisfaction des besoins de la société et de l'économie en termes quantitatifs et qualitatifs reste un défi à relever.

Chers acteurs du système statistique national,

Je le sais : informer de façon objective sur l'état d'une société et économie en pleine mutation comme celui du Burkina Faso, requiert de notre SSN une dynamique qui lui permet de s'adapter aux exigences nouvelles et de plus en plus spécifiques.

C'est pourquoi, notre instance, en sa session ordinaire de juin 2008, avait mandaté le SP-CNS, d'engager le processus de formulation d'une nouvelle stratégie couvrant la période 2010-2015 et visant à produire durablement les informations statistiques nécessaires à la formulation, et au suivi et évaluation des politiques de développement. Ce processus est en cours grâce à l'élaboration d'un projet de document appelé « Feuille de route », qui propose les conditions institutionnelles, techniques et financières nécessaires à l'élaboration prochain SDS 2010-2015.

Je me réjouis une fois encore de votre forte présence, ce matin, à notre deuxième session ordinaire, dont les travaux, qui sont d'un grand intérêt pour le Gouvernement et les partenaires technique et financier qui nous accompagnent.

Certes, notre appareil statistique a connu d'importantes mutations au cours des deux dernières décennies, grâce à la prise de conscience accrue des différents acteurs que nous sommes et une forte volonté politique. Mais notre système statistique qui souffre encore d'insuffisances au niveau institutionnel et organisationnel, a d'importants défis à relever. Il s'agit pour nous :

- ▶ de poursuivre l'amélioration des performances de la coordination statistique notamment en terme de programmation des activités et d'harmonisation des concepts, normes et nomenclatures ;

- ▶ d'intensifier le dialogue entre utilisateurs et producteurs, afin que les données actuellement disponibles, répondent mieux aux besoins des utilisateurs qui par ailleurs doivent être mieux identifiés ;
- ▶ d'améliorer la production de statistiques, en particulier l'exploitation des données administratives ;
- ▶ d'améliorer la qualité de la production statistique en terme de fiabilité, ponctualité, couverture et conditions de diffusion ;
- ▶ de développer les services statistiques au niveau régional pour assurer la production d'une information géographiquement désagrégée et qui répond aux besoins de la régionalisation et de la décentralisation ;
- ▶ de valoriser davantage la politique des ressources humaines, en dépit de l'augmentation exponentielle des effectifs ;
- ▶ d'améliorer et sécuriser les conditions de financement des opérations statistiques.

C'est pourquoi, je vous invite non seulement à vous investir dans les travaux de cette session, mais au delà, pendant l'année 2009, dans le cadre de la formulation du prochain SDS 2010-2015.

Le Gouvernement pour sa part, poursuivra ses efforts dans le financement et l'accompagnement du développement du Système statistique pour faciliter la mise à disposition de l'information statistique nécessaire et de qualité dans les délais requis pour la prise de décision.

A cet égard, il a déjà fait siennes deux recommandations majeures issues de l'exercice de révision du SDS 2004-2009. Il s'agit de l'institutionnalisation de certains recensements et enquêtes afin de les rendre obligatoires par des textes législatifs et

réglementaires ; et la mise en place d'un fonds de développement de la statistique qui servira à financer la statistique de façon durable.

Je ne saurais terminer mon discours, sans renouveler tous mes encouragements aux membres du Conseil national de la statistique qui ont toujours répondu présents aux différentes assises de notre Conseil et mes remerciements à tous les partenaires qui ne cessent de nous accompagner durant nos rencontres sur la statistique.

C'est donc plein d'optimisme et confiant en notre succès que je déclare ouverts les travaux de la deuxième session ordinaire de l'année 2008 du Conseil national de la statistique.

JE VOUS REMERCIE

ANNEXE 5

**PRESENTATION DE LA FEUILLE DE ROUTE (FDR)
POUR L'ELABORATION
DU SCHEMA DIRECTEUR DE LA STATISTIQUE (SDS) 2010-2015**

Conseil national de la statistique

Deuxième session ordinaire du 09 décembre 2008

Feuille de route
pour l'élaboration du deuxième Schéma
directeur de la statistique 2010-2015

1

Plan de la présentation

- Contexte
 - Activités à mener
 - Mode général d'organisation
 - Budget
-

2

Contexte

- Décret N°2007-741/PRES/PM/MEF portant attributions, organisation et fonctionnement du SSN du 19 novembre 2007 en son article 6
 - SDS= Document de cadrage des activités statistiques du Système statistique national (SSN) sur une période de 6 ans
-

3

Contexte

- Août 2003: Adoption du premier SDS 2004-2009
 - Session de septembre 2007: Révision du premier SDS 2007-2009
 - Session de juin 2008: Approbation par le Conseil de confier au SP-CNS la finalisation de la feuille de route et la supervision des travaux d'élaboration du SDS
-

4

Activités à mener

- Activités préparatoires;
 - Etablir le diagnostic du SSN et le bilan du SDS 2004-2009;
 - Définir une vision et arrêter des stratégies;
 - Etablir le programme d'action pour la période 2010-2015;
 - Lancer la mise en œuvre du SDS 2010-2015.
-

5

Activités à mener

- Activités préparatoires (juin-décembre 2008)
 - finaliser la feuille de route
 - mobiliser les financements
 - recruter les consultants nationaux
 - dresser la liste des opérations ayant reçu l'autorisation préalable
 - élaborer des documents de référence :
 - Répertoire des statisticiens et démographes
 - Répertoire des sources statistiques
 - Recensement des personnels du SSN
 - Etude sur la satisfaction et les besoins des utilisateurs
 - Mission d'appui AFRISTAT-Paris21
-

6

Activités à mener

- ❑ Diagnostic du SSN et bilan du SDS 2004-2009 (décembre 2008-mai 2009)
 - Dresser le bilan du SDS 2004-2009
 - Etudier la satisfaction et les besoins des utilisateurs
 - Etudier le processus de financement des activités statistiques
 - Proposer des mesures envisageables pour consolider les forces et réduire les faiblesses actuelles du SSN;
 - Produire le projet de rapport « Diagnostic du SSN et bilan du SDS 2004-2009 »
 - Examen du rapport par les commissions spécialisées et le CNS
 - Préparer une communication en Conseil des Ministres
- Mission d'appui AFRISTAT

7

Activités à mener

- ❑ Définition d'une vision et de stratégies (mars-juillet 2009)
 - Arrêter une vision de l'évolution de la mission et de la structure du SSN
 - Proposer les objectifs prioritaires et les produits et services statistiques pour permettre d'atteindre ces objectifs
 - Elucider les moyens indispensables dont le SSN devrait être doté pour produire les produits et services identifiés
 - Produire le projet de documents de stratégies
 - Examen du rapport par les commissions spécialisées et le CNS
 - Préparer une communication en Conseil des Ministres
- Mission d'appui AFRISTAT-Paris21

8

Activités à mener

- ❑ Etablir le programme d'action pour la période 2010-2015 (juin-décembre 2009)
 - Identifier les opérations statistiques auprès des structures
 - Arrêter le dispositif et les modalités de mise en œuvre du SDS
 - Elaborer le rapport « programme d'action »
 - Elaborer le document de synthèse finale du SDS
 - Examen des rapports par les commissions spécialisées et le CNS
 - Préparer une communication en Conseil des Ministres
- Mission d'appui AFRISTAT

9

Activités à mener

- ❑ Lancer la mise en œuvre (juillet 2009-février 2010)
 - Assurer la reproduction et la diffusion du document de synthèse du SDS
 - Mettre en place le dispositif de suivi-évaluation de la mise en œuvre du SDS
 - Mobiliser les ressources nécessaires à la mise en œuvre du SDS

10

Mode général d'organisation

❑ Cadre institutionnel

- Maître d'ouvrage : le Gouvernement
- Maître d'ouvrage délégué : Le Ministre de l'économie et des finances
- Maître d'œuvre : le CNS
- Maître d'œuvre délégué : le Secrétariat permanent du CNS

11

Mode général d'organisation

❑ Répartition des rôles des différents acteurs

Acteurs	Rôle
Le Gouvernement	Statue sur les propositions que lui présente le MEF
Le MEF	Préside le CNS et informe le gouvernement
Le CNS	Emet des avis sur les projets de documents examinés par les Commissions spécialisées
Les Commissions spécialisées	Examinent les projets de documents préparés par l'équipe technique et les consultants
Le SP-CNS	Supervise l'ensemble des travaux

12

Mode général d'organisation

- Répartition des rôles des différents acteurs

Acteurs	Rôle
Le ST-CNS (INSD)	Apporte son concours pour l'établissement de l'état des lieux, du diagnostic et du bilan du SDS 2004-2009
Deux consultants nationaux	Préparent les documents relatifs aux étapes stratégiques, programme d'actions et synthèse du SDS
L'assistance technique résidente des partenaires	Appuie en tant que besoin le S-CNS et le ST-CNS

13

Mode général d'organisation

- Répartition des rôles des différents acteurs

Acteurs	Rôle
L'assistance technique internationale	- assiste les consultants nationaux et l'équipe technique; - Conseille le ST-CNS et le SP-CNS; - Contribue à l'élaboration des différents documents.
L'équipe technique	Elabore avec l'aide des consultants les documents relatifs aux étapes « diagnostic du SSN et bilan du SDS 2004-2009 », « programme d'action » et « synthèse du SDS ».

14

Budget

Budget (en millions FCFA)	Total
Consultation nationale	36,0
Travaux des instances du CNS	36,0
Consultation internationale	29,8
Documentation finale	10,0
Travaux techniques	17,5
Divers	6,5
Total général	135,8

15

MERCI POUR VOTRE ATTENTION

ANNEXE 6

PRESENTATION DE L'ETAT D'EXECUTION DU PSN 2008 ET PERSPECTIVES 2010

**Conseil national de la statistique
Deuxième Session ordinaire du CNS-
09 décembre 2008**

**Etat d'exécution du PSN 2008
et perspectives 2010**

1

PLAN DE LA PRESENTATION

- Rappel sur le PSN 2008
- Bilan des activités
- Perspectives pour 2010

2

RAPPEL SUR LE PSN 2008

- Décret n°2007-741/PRES/PM/MEF du 19 novembre 2007
- Décembre 2007: lancement des travaux d'élaboration (2^e session ordinaire CNS)
- Mars 2008: examen et validation (session extraordinaire CNS)
- Novembre 2008 : Présentation en Conseil des ministres

3

BILAN DES ACTIVITES

- Les activités d'envergure
 - Enquête intégrale (EICVM) ;
 - Enquête pilote exécutée (période)
 - Phase de recrutement
 - Analyse des résultats du RGPH-2006 ;
 - Présentation résultats définitifs
 - Analyse thématiques

4

BILAN DES ACTIVITES

- Les activités d'envergure (suite)
 - Enquête rénovation des prix ;
 - Volet ménage (premiers résultats disponibles)
 - Volet prix (collecte: début janvier 2008)
 - Recensement général de l'agriculture (RGA-2006) ;
 - Poursuite de la collecte
 - Préparation du traitement

5

BILAN DES ACTIVITES

- Les activités d'envergure (suite)
 - EICVM (Enquête intégrale)
 - Enquête pilote exécutée (période)
 - Traitement en cours
 - Enquête RIC IV
Recensement pilote (septembre 2008)
 - Comptes pilotes de l'environnement
 - Comptes disponibles
 - Situation actuelle

6



BILAN DES ACTIVITES

- ▣ Les activités courantes
 - Fonctionnement des Commissions spécialisées
 - Les comptes nationaux
 - Les provisoires 2004-2005 disponibles
 - Prix: IHPC
 - Publication intensifiée (annuaires, tableaux de bord,...)

7



PERSPECTIVES 2010

- Deuxième SDS 2010-2015 (mise en œuvre);
- Fin du RGA (résultats définitifs);
- Enquête sur le secteur informel
- Observatoire de la population (ISSP).

8



**MERCI POUR VOTRE
ATTENTION**

9

ANNEXE 7

PRESENTATION DE L'ETAT D'AVANCEMENT DU RGPH 2006



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES



COMITE NATIONAL DU RECENSEMENT

BUREAU CENTRAL DU RECENSEMENT

**État d'avancement des activités
du RGPH 2006**

Ouagadougou, Décembre 2008

1

CONTENU DE L'EXPOSE

1. Phases préparatoires
2. Dénombrement de la population
3. Enquête post censitaire
4. Exploitation des données
5. Analyse des résultats
6. Publication et dissémination des résultats
7. Résultats définitifs

2

**I. PHASES PRÉPARATOIRES
DU RECENSEMENT**

- Création d'un cadre institutionnel d'exécution (CNR, BCR, CAT/BCR)

3

**I. PHASES PRÉPARATOIRES
DU RECENSEMENT**

- Élaboration d'un document de projet et de plaidoyer
- Cartographie censitaire de mars à septembre 2006
- Recensement pilote du 21 mai au 4 juin 2006 en vue de tester la méthodologie du recensement

4

**I. PHASES PRÉPARATOIRES
DU RECENSEMENT**

- Élaboration des outils de collecte: questionnaires, manuels et fiches diverses
- Sensibilisation de la population
- Impression des documents et acheminement du matériel, fournitures et documents sur le terrain

5

**I. PHASES PRÉPARATOIRES DU
RECENSEMENT**

Fonds mobilisés pour le RGPH-2006

Source de financement	Montant en F CFA	%
État	6 546 913 618	76,3
PDSSN	733 628 000	8,6
Système des Nations Unies (PNUD, UNFPA, UNICEF, FAO)	500 000 000	5,83
Royaume du Danemark	86 000 000	1,00
G. Duché du Luxembourg	710 000 000	8,3
TOTAL	8 576 541 618	100

II. DÉNOMBREMENT DE LA POPULATION

- Formation du personnel de terrain

7

II. DÉNOMBREMENT DE LA POPULATION

- Dénombrement proprement dit du 9 au 23 décembre

8

III. ENQUÊTE POST CENSITAIRE

- Enquête post-censitaire du 10 au 24 mars 2006 pour évaluer la qualité et la couverture du recensement

9

IV. EXPLOITATION DES DONNÉES

- Exploitation des tableaux récapitulatifs des agents recenseurs et production des résultats préliminaires (avril 2007)

10

IV. EXPLOITATION DES DONNÉES

- Codification et saisie des données (mars 2007 à février 2008)
- Apurement des données et production des tableaux

11

V. ANALYSE DES RÉSULTATS

Activités en cours :

- 16 thèmes d'études thématiques en cours de réalisation
- Les Drafts de ces 16 rapports thématiques attendus pour la mi-décembre 2008

12

VI. PUBLICATION ET DISSÉMINATION DES RÉSULTATS

Activités à venir

- 15 monographies régionales et communales à élaborer
- Un atlas démographique à confectionner

13

VI. PUBLICATION ET DISSÉMINATION DES RÉSULTATS

- Diffusion des résultats sous forme de : CD-Rom et support papier et Site Web de l'INSD
- Séminaires national et régionaux de diffusion des résultats

14

VII. QUELQUES RESULTATS DU RGPH 2006

15

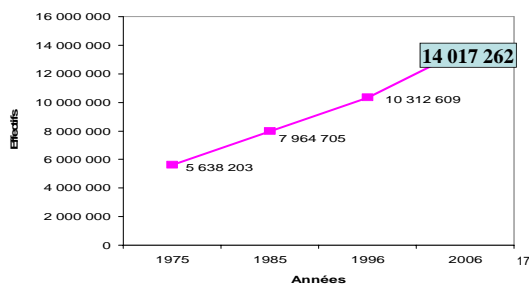
7.1 ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION

- Une population en pleine croissance et à majorité féminine :
- ✓ population totale résidente : 14 017 262 (51,7% de femmes contre 48,3% d'hommes)
- ✓ un taux d'accroissement annuel moyen de 3,1% entre 1996 et 2006 contre 2,4% (1985-1996)

16

7.1 ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION

- *Évolution de l'effectif de la population de 1975 à 2006*



17

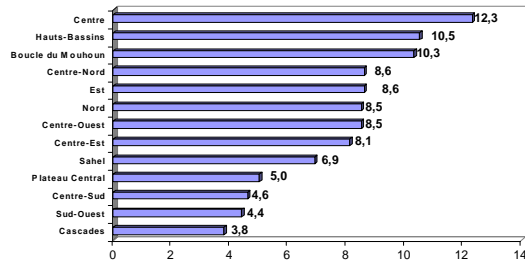
7.2 RÉPARTITION SPATIALE DE LA POPULATION

- Inégale répartition de la population entre les régions

18

7.2 RÉPARTITION SPATIALE DE LA POPULATION

Répartition (%) de la population du Burkina Faso entre les régions administratives



7.3 POPULATION URBAINE

- Population urbaine : un habitant sur 5 vit en ville

- ✓ 3 181 967 citoyens, soit 22,7 % de la population
- ✓ Les 10 plus grandes villes abritent 76,8 % de la population urbaine
- ✓ près de la moitié (46,4 %) de la population urbaine du pays vit à Ouagadougou.

20

7.4 STRUCTURE PAR SEXE ET PAR ÂGE

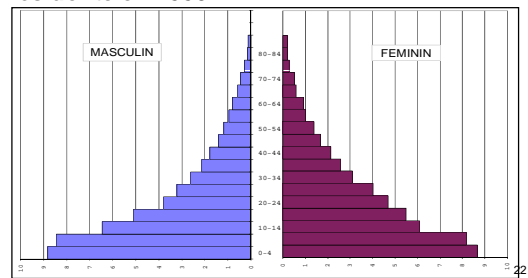
- une grande majorité de jeunes

- ✓ La moitié de la population a moins de 16 ans
- ✓ Les personnes de moins de 20 ans représentent 57% de l'ensemble.

21

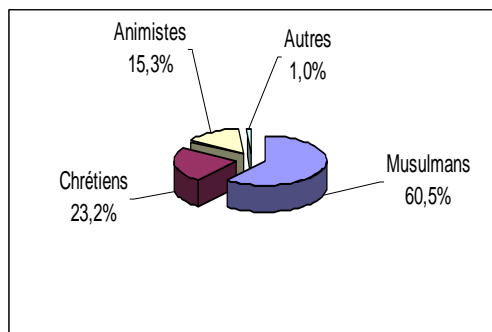
7.4 STRUCTURE PAR SEXE ET PAR ÂGE

- *Pyramide des âges de la population résidente en 2006*



22

7.5 RELIGION



23

7.6 MENAGES

- **Nombre et taille**
- ✓ Nombre total de ménages = 2 360 126
- ✓ Taille moyenne des ménages = 5,9 personnes
 - Urbain = 5,0
 - rural = 6,2

24

7.6 MENAGES

- **Sexe des chefs de ménage**

- ✓ **Chefs de ménage de sexe féminin**

- Ensemble = 11,0%
- Urbain = 15,0%
- Rural = 9,5%

25

7.7 FÉCONDITÉ

- **Le nombre de naissances pour 1000 habitants est de 46 pour l'ensemble du Burkina Faso:**

- ✓ **38 pour le milieu urbain**
- ✓ **48 pour le milieu rural**

26

7.7 FECONDITE

- **Au RGPH-2006, le nombre moyen d'enfants nés vivants par femme est de 6,2 au niveau national**

- ✓ **Urbain : 4,6**
- ✓ **Rural : 6,7**

27

7.8 MORTALITE

- **Mortalité** (taux bruts de mortalité)

- ✓ **Ensemble du pays = 11,8 ‰**
- ✓ **Hommes = 12,0 ‰**
- ✓ **Femmes = 11,3 ‰**

28

7.9 MIGRATIONS

- **Migration internationale**

- ✓ **613 662 personnes sont nés à l'étranger, soit 4,4% de la population résidente**
- ✓ **Parmi eux, 80,8% sont nés en Côte-d'Ivoire, 6,5% au Mali, 4,8% au Ghana et 2,3% au Togo**
- ✓ **Au regard de la nationalité, 4,1% (574 488) des burkinabé sont nés à l'étranger**

29

7.9 MIGRATIONS

- **Migration interne**

- ✓ **1 505 078 personnes sont nées hors de leur région de résidence au moment du recensement de 2006, soit une proportion de 10,7 %**
- ✓ **Les régions dont les soldes migratoires sont positifs sont par ordre d'importance : le Centre, les Hauts Bassins, le centre nord et les cascades**

30

7.10 ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

- population en âge de travailler (15 ans ou plus) : 53,1 % de la population résidente

31

7.10 ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

- Population active occupée = 97,7% de la population active

32

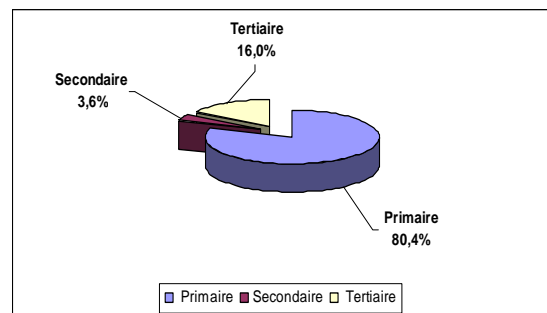
7.10 ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

- Population au chômage = 2,3% de la population active (1,3% en 1996)

33

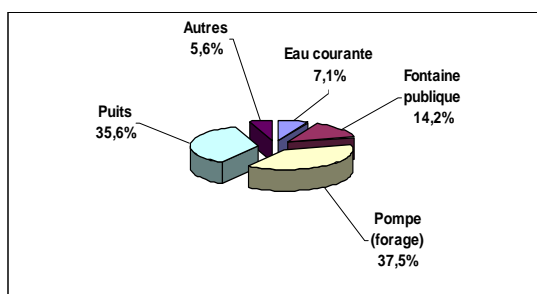
7.10 ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

- Secteur d'activité



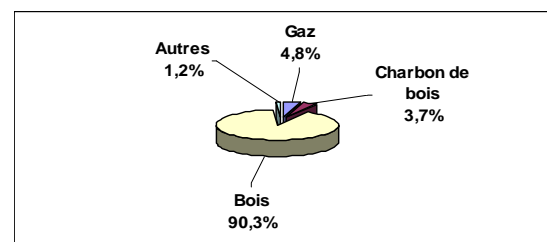
7.11 CONDITIONS DE VIE ET HYGIENE

- Approvisionnement en eau



7.11 CONDITIONS DE VIE ET HYGIENE

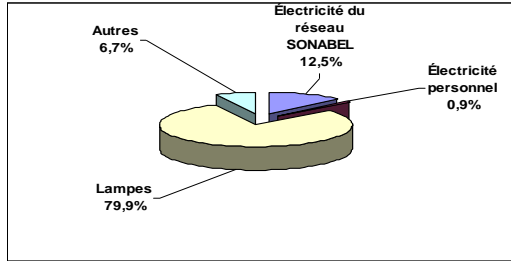
- Énergie pour la cuisson des aliments



36

7.11 CONDITIONS DE VIE ET HYGIENE

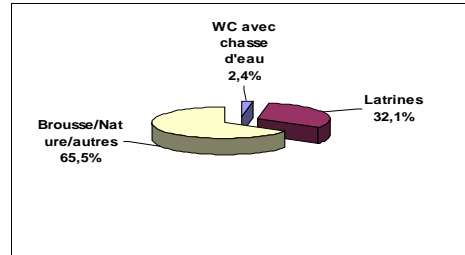
- Énergie utilisée pour l'éclairage



37

7.11 CONDITIONS DE VIE ET HYGIENE

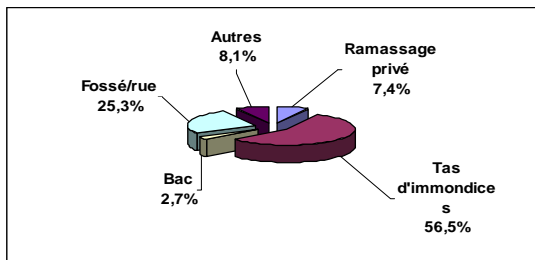
- Types de toilettes



38

7.11 CONDITIONS DE VIE ET HYGIENE

- Mode d'évacuation des ordures



39

PERSPECTIVES

Produit	période
Publication du rapport d'analyse des résultats définitifs	1 ^{er} trimestre 2009
Publication des monographies régionales et communales	2 ^e trimestre 2009
Publication de l'atlas démographique	3 ^e trimestre 2009

40

PERSPECTIVES

Conformément à ce qui a été prévu dans la stratégie de dissémination et de diffusion, ces produits feront l'objet d'une large diffusion (CD-Rom, support papier, Site web, etc)


41

JE VOUS REMERCIE DE VOTRE ATTENTION

42

ANNEXE 8

PRESENTATION DE L'ETAT DE MISE EN ŒUVRE DU RGA 2006-2010



CONSEIL NATIONAL DE LA STATISTIQUE

ETAT DE MISE EN ŒUVRE DU RECENSEMENT GENERAL DE L'AGRICULTURE (RGA) 2006-2010




PLAN DE L'EXPOSE

- Enjeux du RGA
- Dispositif organisationnel
- Textes du RGA



ENJEUX DU RGA

S'inscrivant dans le cadre du Programme Mondial 2010 du Recensement de l'Agriculture de la FAO, les enjeux du RGA sont de produire des données répondants aux préoccupations:

- des OMD et du Sommet mondial sur la faim
- du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP)
- de la Stratégie de développement Rural (SDR)
- de la Stratégie Nationale de sécurité alimentaire (SNSA)
- du Plan d'Actions Système d'Information sur la Sécurité Alimentaire (PA-SISA)



ENJEUX DU RGA

Il s'agira alors à travers le RGA de:

Disposer d'une nouvelle photographie précise des caractéristiques structurelles de l'agriculture burkinabè en vue de constituer des référentiels pour mesurer la dynamique du monde rural

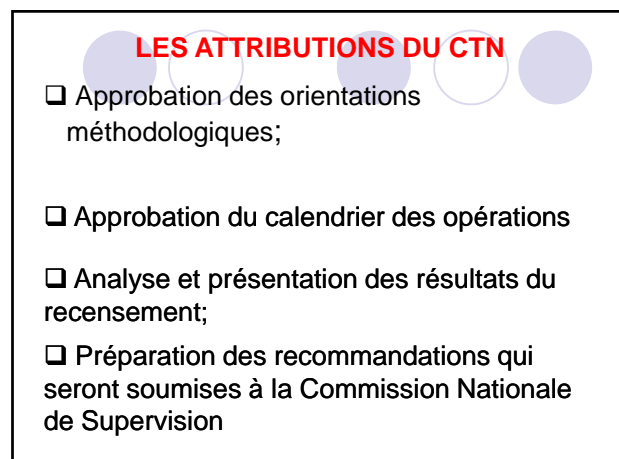
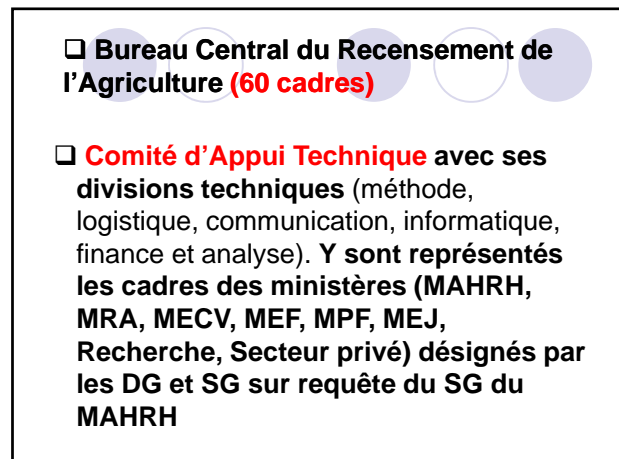
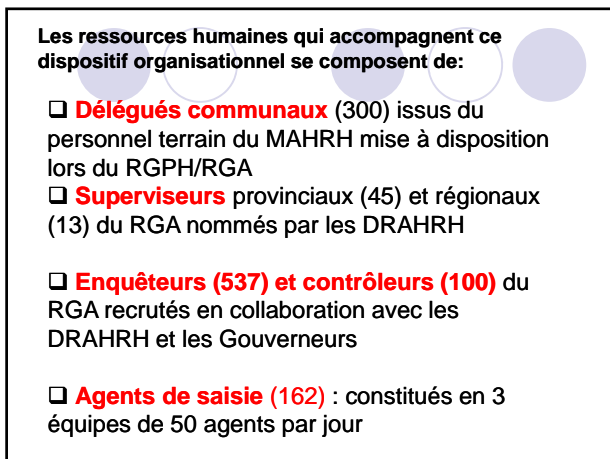
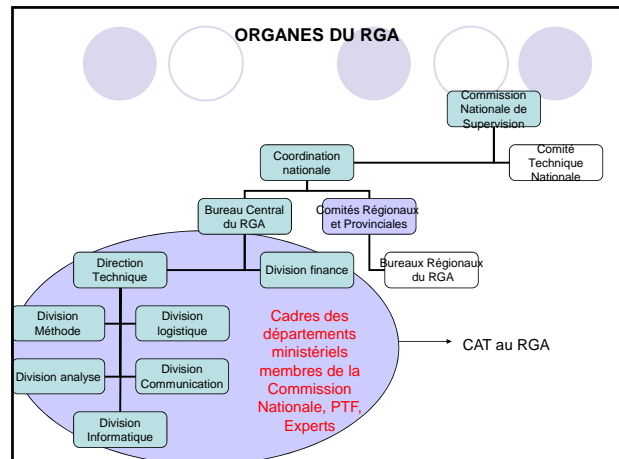
Renforcer les capacités techniques des intervenants de la chaîne statistique agricole dans un contexte de décentralisation

C'est en raison de ces enjeux que la réalisation satisfaisante du RGA, au même titre que le RGPH, constitue une des mesures favorisant le déblocage des tranches de l'appui budgétaire de certains PTF (mesure 33 du CGAB-CSLP et du PAP-CSLP)



RESULTATS ATTENDUS DU RGA

- une énumération intégrale des exploitations agricoles est effectuée
- la population agricole est connue
- un inventaire exhaustif des sites de productions (cultures irriguées, pêche, exploitations modernes) est réalisé
- le potentiel agrosylvopastoral du pays est connu
- un référentiel intégral de notre agriculture est établi.
- la capacité de notre agriculture à nourrir notre population est mieux appréhendée
- les données recueillies permettent de mieux orienter la politique de modernisation de notre agriculture



TEXTES DU RGA

L'ensemble de ces activités sont régies par:

- ❑ **Décret N° 2007-588/PRES/PM portant organisation du RGA** adopté par le conseil des ministres du 05/09/2007

EXPERTISE INTERNATIONALE ET NATIONALE MOBILISEE POUR APPUYER L'EXECUTION DU RGA

❑ **Expertise FAO: dans le cadre d'un TCP**

- **Experts internationaux:** en statistiques agricoles; en conception méthodologique des enquêtes agricoles, en informatique et en genre
- **Experts nationaux:** en statistiques agricoles, en statistiques de l'élevage, en statistique de l'environnement et en genre

❑ **Expertise Union Européenne: contrat cadre avec le Burkina**

- Expert international en conception méthodologique des enquêtes agricoles
- Expert national en statistiques agricoles

METHODOLOGIE

PHASES DU RGA

- ❑ **Phase 1 : Énumération (Recensement intégral)**
- ❑ **Phase 2 : Constitution bases de sondage et collecte des données détaillées sur le secteur agricole**
- ❑ **Phase 3: Mise en place d'un système permanent de Statistique agropastorale**

Phase 1 : Recensement intégral

Elle a porté sur deux (2) modules:

- ❑ **Module 1 :** Recensement exhaustif des ménages agricoles et des activités agricoles

➤ Il s'est déroulé sur tout le territoire national en tandem avec le RGPH (module agricole du RGPH) **en décembre 2006**

Phase 1 : Recensement intégral (suite)

Module 2 : Inventaire des sites de production

- des cultures irriguées (maraîchage, riziculture, etc.),
- de pêche
- des fermes aquacoles
- et des grandes unités de production (fermes agricoles)

L'opération de collecte a eu lieu de **Février à mai 2007** sur toute l'étendue du territoire national.

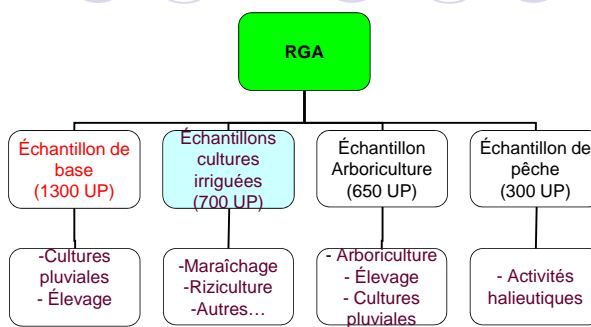
Fin de la phase 1. Les résultats préliminaires sont disponibles et ont déjà fait l'objet de présentation

PHASE 2

Démarrage des travaux de la phase 2 depuis **juin 2007**. La saisie, le traitement et l'analyse des données de la phase 1 ont permis de fournir les bases essentielles des travaux de cette seconde phase pour:

- la constitution des bases de sondage
- les tirages des échantillons modulaires
- et la collecte des données détaillées sur les différents modules (fin de collecte janvier 2009).

Phase 2 (suite) : Dispositif modulaire actuellement déployé sur le terrain



CHRONOGRAMME D'EXECUTION DES MODULES

MODULES	SOUS MODULES	PERIODE DEBUT	PERIODE FIN
irriguées	riziculture	Dec. 2007	Mai 2008
	maraîchage	Dec. 2007	Mai 2008
Base	Pluvial	Juin 2008	Déc.2008
	Élevage	Janv. 2008	Déc.2008
	Socio-économie (tronc commun)	Janv. 2008	Déc.2008
	Arboriculture	Janv.2008	Déc.2008
Pêche		Janv.2008	Déc.2008

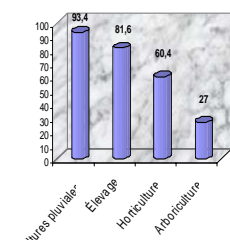
RESULTATS DU MODULE 1: RECENSEMENT INTEGRAL DES MENAGES

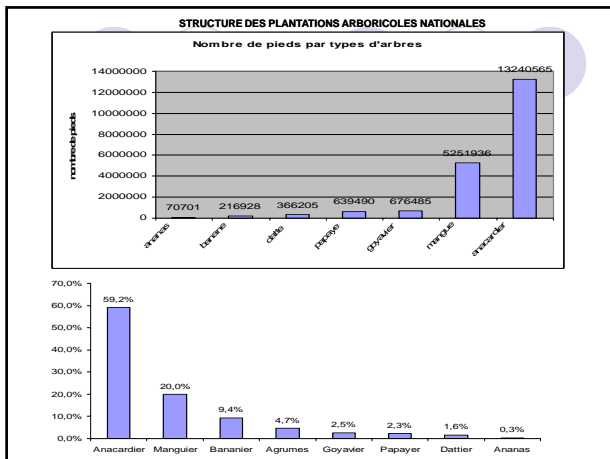


ACTIVITES AGRICOLES PRATIQUEES PAR LES MENAGES

ACTIVITES	Effectifs
Cultures pluviales	1.330.817
Élevage	1.162. 749
Horticulture	860.714
Arboriculture fruitière	384.719

Activités agricoles pratiquées par les ménages





**RESULTATS DU MODULE 2:
INVENTAIRE DES SITES DE
PRODUCTION**

Sites de production de cultures irriguées

Sites de production	Effectif	%
Riziculture	1 074	14%
Maraîchage	5 368	68%
Autres cultures irriguées	1 468	19%
TOTAL	7 910	100%

- Caractéristiques des sites rizicoles**
- Superficie totale exploitée: **31 525 Ha**
 - 76,6%** des superficies sont exploités en saison pluvieuse
 - Effectif des exploitants: **89 620 dont 41% de femmes**
 - Aucune maîtrise de l'eau sur près de **77,8%** des sites

Répartition des fermes

Région	Effectif	% colonne
BOUCLE DU MOUHOUN	149	25,9%
CASCADES	29	5,0%
CENTRE	177	30,7%
CENTRE EST	11	1,9%
CENTRE NORD	3	0,5%
CENTRE OUEST	23	4,0%
CENTRE SUD	45	7,8%
EST	17	3,0%
HAUTS-BASSINS	49	8,5%
NORD	9	1,6%
PLATEAU CENTRAL	49	8,5%
SAHEL	8	1,4%
SUD OUEST	7	1,2%
TOTAL	576	100,0%

PERSPECTIVES

COLLECTE

- La poursuite de la collecte des données sur le module arboricole, élevage et la socio-économie des ménages agricoles
- La poursuite de la collecte des données sur le module pluviale
- La poursuite de la collecte des données sur le pêche de capture

INFORMATIQUE

Effectuer la saisie, le traitement des données modulaires suivant le planning suivant:

MODULES	CAHIER	PERIODE DE SAISIE
ENUMERATION	fiche	juillet 2008
CULTURE IRRIGUEE	f1 f2 f3 f4	août 2008
MODULE PLUVIAL	B2 A4	Octobre 2008
MODULE TRONC COMMUN	A1 A2 C1 C2	Novembre- décembre 2008
MODULE TRONC COMMUN	B1 B3 B4	Janvier- février 2009
MODULE TRONC COMMUN	A3 A5 C3 C4	Mars- mai 2009
MODULE ARBORICOLE	D1 D2 D3 D4	Juin-juillet 2009
MODULE PECHE	E1 E2 E3 E4 E5	Aout-septembre 2009

ANALYSE

- Analyser des résultats définitifs de la phase 1 du RGA
- Élaborer le « **Rapport général sur les résultats de la première phase du RGA** »
- Conduire d'autres analyses thématiques spécifiques sur les données de la phase 1
- Élaborer un rapport d'analyse spécifique au genre sur les données de la phase 1
- Conduire les analyses thématiques spécifiques sur les modules de la phase 2.
- Organisation des différents ateliers de validation et de dissémination (2008-2010)

PERSPECTIVES (suite)

- A la mise en place du Country-Stat
- A l'élaboration du bilan alimentaire
- A la mise en place d'un système permanent de statistique agropastorale
- A la mise en place du système intégré d'information sur les marchés agrosylvopastoraux

Conclusion

L'engagement les autorités burkinabés et ses principaux bailleurs de fond dans la mobilisation des ressources ont permis :

1 Au plan des données statistique

La conduite de la première phase d'énumération intégrale des exploitations agricoles de type ménages et d'inventaire des sites de production irriguée, de pêche et des grandes fermes modernes,

le lancement de la seconde phase du RGA consacré aux enquêtes modulaires sur l'économie des ménages, l'économie des l'exploitation, les système de production et d'évaluation des agrégats des cultures pluviale, des cultures irriguées, l'élevage, l'arboriculture fruitière et la pêche;

La saisie et le traitement des données de la première phase

la production et la validation des résultats de la première

de rendre disponible déjà une partie des données de structure actualisées (ENSA 93)

pour la première fois au Burkina Faso des statistiques de base des sous secteurs arboriculture et pêche devant permettre la revue des politiques agricoles

Conclusion (suite)

2 Au plan du système statistique national

le renforcement l'infrastructure de statistique agricole du pays entendu comme étant l'ensemble du dispositif institutionnel, le cadre organisationnel, les méthodes et outils statistiques développés

le renforcement des effectifs et des capacités techniques des ressources humaines,

le développement de méthodes avancées d'archivage et de diffusion des données.

Risques

1 Financier : non bouclage du budget 2009

2 Technique :

impossibilité de mettre en place le SPSA dès 2009

Insuffisance des ressources humaines pour les travaux de traitement et d'analyse

ANNEXE 9 : Liste des participants

N°	NOM ET PRENOM(S)	FONCTION	STRUCTURES	TELEPHONE
001	BADINI Mahamadi	Statisticien	DEP/MHU	50 32 69 04
002	BADINI/NABI Delphine	Secrétaire	SP-CNS	50 32 40 56
003	BADOLO Adama	Directeur de l'Informatique et Prév.	DGI	50 49 02 50
004	BADOLO Baya C.	CAT/DGPE	DGPE	
005	BAKOA André	Statisticien	DEP/MSL	
006	BAKOUAN Célestin	DCPM	DCPM	
007	BARRO Mô	Statisticien	DEP/MPDH	
008	BARRY Boureima	Chargé d'Etudes	ONAC	50 31 13 00/01
009	BAUD Stéphanie	Chargé de programmes	Commission européenne	50-49-29-00
010	BAZOUN Janvier	Chef/Serv. Carto et Télédét.	IGB	50 32 48 23
011	BOKOUM Mahamadou	Directeur Régional	DREP/Est (Fada)	40-77-00-67
012	BONKOUNGOU Issaka	Conseiller des Aff. Etrangères	DEP/MAECR	50 37 06 36
013	BOUSSARII Landry	Responsable SIS	DEP/MS	50 32 46 62
014	BRILLEAU Alain	Assistant Technique	Projet ARCS	50-32-46-28
015	COMPAORE Firmin	Contrôleur des Services Financiers	SAF/SP-CNS	50-32-43-78
016	COMPAORE Pamoussa	Chef/Serv. des Stat. et Informatique	DEP/MESSRS	50-31-82-42
017	CONSAIGNIGA Agnès	Membre/Conseil d'Administration	SPONG	50-33-41-74
018	DANHOUME Elvis Roméo S.	Chargé/Etudes et Stat. Econ.	UEMOA/DPE	70 88 54 84
019	DEMBELE François d'Assise	Directeur Régional	DREP/HBS	20-97-04-60
020	DIABO Kabissiga	Chargé de Statistiques à l'UO	DEP/UO	
021	DIARRA Alassane	Statisticien	DEP/MSL	50-30-58-05
022	DOAMBA Jean Edouard O.	Directeur Régional	DR/INSD-EST	40-77-11-81/84
023	DRABO Baba	Directeur régional	DREP/CASCADES	
024	FOFANA Aboubakar	Chef de Service Statistique	DGTTM	50-32-42-46/92
025	GACKO Sidi	Chargé de Programme	DREP-Nord	40 55 04 68
026	GACKO/SOUDRE Mamounata	DEAJ/CARFO	CARFO	50 33 33 76/77
027	GANDEMA Windé Issa	Maire de la Commune de Thou	AMBF	50 43 10 91
028	GANSONRE Ismaël	Statisticien	DEP/MJ	50 30 63 78
029	GO Pierre	Directeur Régional	DREP-C	50 30 26 50
030	GUENDE Hamado	Chef de Service Statistique	CNSS	50-30-49-61
031	GUIATIN Youssouf	Statisticien	DGT/MCTC	
032	ILBOUDO François	Coordonnateur/OES	CES	50-32-40-93
033	KABORE Alidou	Statisticien	DEP /COMMERCE	50 32 48 90
034	KABORE Benoît	Directeur Général	ANPE	50 30 60 97
035	KABORE Eric	Chef/Serv. Prospect. et Plan. Strat.	DREP/BMH	
036	KABORE Guétarim	Financier	DAF/INSD	50-32-40-81
037	KABORE Moussa	Directeur	DGPSA	50 31 45 79/80
038	KAMISSOKO Tartoum	Secrétaire	DAF/INSD	
039	KANO Hamissou	Directeur	DD/INSD	50-32-48-05
040	KIMA Salifou	Consultant	ABECD - BF	20 97 74 26
041	KOALAGA Emilie	Directrice des Etudes	DGAT-DLR	
042	KOBIANE Nicolas	Directeur Régional	DREP/PCL	
043	KONATE Amadou Mactar	Expert PREGEC	CILSS / PRA-SA-LCD	50 37 41 33/28
044	KONATE Salifou	Agent	INSD	50-32-43-96
045	KONE Ali	NPA - P et D	UNFPA	
046	KONE M. Kadder	Chargé de Projets et Programmes	DEP/MTSS	50 31 09 60
047	KONE Michel	Directeur	DSG/INSD	50-32-40-46
048	KOUDOUGOU Armand	Chef de Site	DGD/DIS	50 31 05 00
049	KOUMIKORGO R. Jean Paul	Contrôleur des Services Financiers	DEP/MEF	50-32-45-11
050	LANKOANDE Dimanchi	Agent de la Statistique	DGTTM	

Liste des participants (Suite)

N°	NOM ET PRENOM(S)	FONCTION	STRUCTURES	TELEPHONE
051	LANKOANDE Oumarou	Directeur Régional	DREP/Cascades	20-91-02-90
052	LANSOMDE Jean-Baptiste	Directeur	DEP/MATD	50-32-45-21
053	LOYARA Télého	Directeur Régional	DREP/SO	20-90-03-21
054	MAIGA Moussa	Directeur régional	DRED/BMH	20-52-02-00
055	NACOULMA/OUEDRAOGO M.S. Ida	Agent Comptable	INSD	50 32 49 77
056	NAMALGUE Hubert	Chargé d'Etudes	SP-CNS	50-32-44-00
057	NANA Delphine	Secrétaire	INSD	
058	NANA Issoufou	Statisticien	INSD/DCCS	
059	NANA Ousmane	Directeur Régional	DREP/CE	40-71-00-47
060	NEBIE B. Dominique	Agent	DEP/MASSN	50-31-17-20
061	NIKIEMA Justin	Contrôleur Financier Suppléant	DGCF	50 32 45 03
062	NIKIEMA/KABORE S. Olga	Chef/Serv. Document. Et Archives	DEP/MRP	50-32-65-38
063	NION Philippe Merik	Directeur/Etudes et Législation Fin.	DELFI/DGTCP	50 32 47 71
064	NTEZIMANA Jean-Pierre	Chef de file	Projet INSD/SCB	50 32 48 26
065	OUATTARA Bamory	Directeur Général	DG/INSD	50-32-49-76
066	OUEDRAOGO Boureima	Directeur Régional	DR/INSD-HBS	20-98-47-30
067	OUEDRAOGO Dieudonné	Directeur	ISSP/UO	50-30-25-59
068	OUEDRAOGO Dieudonné	Directeur Régional	DR/INSD/SAHEL	
069	OUEDRAOGO Idrissa	Directeur	DSPSE/DGSPE/MJE	50-32-68-06
070	OUEDRAOGO Joseph	Chargé de la Statistique	DEP/MCTC	50-32-46-90
071	OUEDRAOGO Lamine	Economiste, Chargé d'Etudes	DEP/MECV	50 32 40 74
072	OUEDRAOGO P. R. Mathieu	Expert Chargé d'Etudes	INSD	50 32 49 79
073	OUEDRAOGO T. Mathieu	Chef de Service/S.E.	SP/CONPO	50-30-60-29/30
074	OUEDRAOGO P. Eric	DAF/INSD	INSD	50-32-49-79
075	OUEDRAOGO Salfio	Statisticien	DSIP/MTSS	50-33-37-20
076	OUEDRAOGO Wilfried T.	Statisticien	DEP/MT	
077	OUEDRAOGO Zakaria	Contrôleur de Gestion	DRX/ONATEL-SA	
078	OUMINGA Inoussa	Directeur	DG-COOP/MEF	50 30 89 92
079	PENOU Bénédicte	Chef de Service SIM	SONAGESS	50 31 28 05-06
080	PITROIPA Mohamadi	Agent de Bureau	DPEAJ/SOPAFER-B	
081	PODA Serge H.	Fondé de Pouvoirs	BCEAO	50 30 60 15
082	RAHMANI Siguenam	Chargé d'Etudes	SP-CNS	50 32 43 94
083	RAMDE Bakary	Chef/Service Etudes et Statistiques	DREP/ CO-Koudougou	50 44 04 95
084	SABO Tioro	Coordonnateur du PDSSN	PDSSN/INSD	50-30-46-78
085	SANDWIDI Maria	Directrice	CBC	50 30 62 11/12
086	SANGARE/MILLOGO Chantal	Secrétaire	INSD	
087	SANOGO Boulaye	Directeur Régional	DREP/CS	50-40-00-15
088	SANOGO Kadidia	journaliste	RTB	
089	SANON Ousmane	Chargé du Serv. Stat. et de l'Eval.	DGB	50-49-01-51
090	SANOU Mathias	Statisticien	BATC/INSD	
091	SAWADOGO Alfred Namwaya	Directeur Général	DG-CPTIC/MPTIC	50 49 00 19
092	SAWADOGO Hati	Chef de Service des Statistiques	DEP/Sécurité	
093	SAWADOGO Marguerite	Statisticienne	MT/DGTTM	
094	SAVADOGO Seydou	Statisticien	DEP/MFPRE	50-30-19-52
095	SAYORE O. Pierre	DSAN	DGPSE/MRA	50 30 50 66
096	SOMDA Marcel	Chef Section Economique	DGACM	50-30-64-88
097	SOME Sankar Placide	Chargé d'Etudes	DEE/INSD	50 32 46 30
098	TAGNAN Bailly	Directeur régional	DRED/NORD	40-55-01-68
099	TAPSOBA P. Prosper	Directeur/Coordin. Polit. Fin.	SP-PPF	50 49 01 87
100	TAPSOBA R. Gaston M.	Contrôleur Financier	INSD	50-32-62-29

Liste des participants (Suite)

N°	NOM ET PRENOM(S)	FONCTION	STRUCTURES	TELEPHONE
101	TIENDREBEOGO Martial Rigobert	Consultant	ABECD - BF	
102	TRAORE Mamadou	Directeur Stat. Locales et Document.	DGTC/MATD	
103	TRAORE Moussa	Directeur Régional	DREP/CN	40-45-30-24
104	VEBAMBA Dieudonné	Statisticien	SP/CNS	50-32-43-61
105	YAMEOGO Ouambi	Ingénieur Statisticien Economiste	DGPER	50 32 45 79
106	YELBI Hamidou	Chef/Serv. Stat. et Informatique	DEP/MJ	50 30 63 78
107	ZAONGO Claude	Statisticien	SONABEL	50-30-61-00
108	ZEBA Abdoulaye	Agent de la Statistique	DEP/MMCE	
109	ZERBO Henri	Chef Serv. Etudes Stat.	DGRH/MAHRH	50-35-60-36
110	ZERBO Salifou	Informaticien	Consultant	50 37 40 62
111	ZONGO Jean	Cameraman	RTB	
112	ZONGO Julien	Directeur Régional	DREP/Sahel	40 46 02 03
113	ZONGO Paul	Chef de Service Etudes et Projets	DEP/MRA	50 32 60 49
114	ZOUNGRANA Mahama	DGPSA/MAHRH	DGPSA	50-32-45-79/80